



20-05-2025

Budget participatif – Saison 3 : ouverture de la période de vote

La troisième édition du budget participatif entre dans sa phase de vote. Du 21 mai au 11 juin, les habitantes et habitants de Besançon sont invités à désigner les trois projets qu'ils souhaitent voir réalisés pour améliorer leur cadre de vie.

À l'issue d'une analyse technique et financière, 35 projets ont été déclarés recevables, soit 50% de plus que l'année dernière. Proposés par une centaine de citoyennes et citoyens, ces projets couvrent des thématiques variées : installation de mobiliers urbains, équipements de loisirs, fresques artistiques, végétalisation d'espaces publics...

Les résultats resteront confidentiels jusqu'à leur annonce officielle, prévue le 2 juillet sur la toute nouvelle place des tilleuls (projet issu de la saison 1).

Public éligible au vote

- Bisontines et Bisontins âgés d'au moins 16 ans
- Lycéens, étudiants et apprentis des établissements scolaires et universitaires de Besançon
- Contribuables locaux (commerçants, artisans)

Modalités de vote

- En ligne, via la plateforme [Ateliers Citoyens](#)
- Par dépôt d'un bulletin papier dans un accueil Mairie, une maison de quartier, une bibliothèque ou une médiathèque ou encore à la Mission Locale de Besançon afin de mobiliser les jeunes
- Par voie postale, à l'adresse suivante :

Mairie de Besançon

Service Démocratie Participative

2 rue Mégevand

25034 Besançon Cedex

Nombre de projets à sélectionner

Chaque votant est invité à désigner exactement trois projets. Tout bulletin comportant moins ou plus de trois choix sera considéré comme nul.

Nombre de projets réalisés

Le nombre de projets retenus dépendra du budget disponible, fixé à 250 000 €. Les projets ayant obtenu le plus grand nombre de voix seront réalisés, dans la limite de cette enveloppe. Si l'un des projets les plus plébiscités dépasse le budget restant, il sera remplacé par le projet suivant dont le coût est compatible. Seuls les projets ayant recueilli au minimum 8 % des suffrages seront éligibles. Tout reliquat éventuel sera reporté sur l'enveloppe du budget participatif de la saison suivante.

Le catalogue et la carte des 35 projets, le bulletin de vote ainsi que le calendrier des événements sont à retrouver [en ligne](#).

Le service Démocratie participative reste disponible pour tout complément d'information : budgetparticipatif@besancon.fr

► **Les journalistes qui le souhaitent peuvent se rendre à l'événement de lancement** ce mercredi 21 mai à 14 heures au Parc Micaud. Celui-ci se poursuivra avec l'inauguration des projets de la saison 1 *Aménagements du parc Micaud et des espaces de jeux d'échecs*, à partir de 16 heures.

Les différents projets de la saison 1 seront quant à eux inaugurés jusqu'au 4 juillet :

- Mercredi 21 mai - 16h - Espaces de détente & Tables d'échec au Parc Micaud
- Samedi 14 juin - 14h30 - Espace extérieur du Fort de Bregille & Fontaines à eau (Saison 2)
- Vendredi 20 juin - 18h - Inauguration de la nouvelle Place des Tilleuls - Palente
- Samedi 4 juillet - Inauguration des plateaux d'échec à Planoise

Contacts

Kevin BERTAGNOLI – Adjoint à la maire délégué à la démocratie participative

Gilles LABROUSSE – Chef de service, démocratie participative